

INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

GUIDE DES STAGES

DÉCEMBRE 2001

INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

GUIDE DES STAGES

DÉCEMBRE 2001

Direction de la formation générale des adultes

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001 – 01-01104

ISBN 2-550-38621-3

Dépôt légal —Bibliothèque nationale du Québec, 2001

REMERCIEMENTS

La Direction de la formation générale des adultes (DFGA) désire remercier toutes les personnes qui ont contribué à la conception et à la rédaction ainsi qu'à la publication du présent document sur les stages de l'intégration socioprofessionnelle (ISP), en 1996-1997 et en 1997-1998 :

- Comité de base des SIS de 1997-1998 : Clément Bernier, Commission scolaire de Matane
Gérald Bleser, Commission scolaire du district de Bedford
Lise Chevrier-Doucet, Commission des écoles catholiques de Montréal
Ginette Laberge, Commission scolaire des Draveurs
Serge Vallières, Commission scolaire catholique de Sherbrooke
- Personnes-ressources quant au contenu : Jean-Yves Desjardins, Commission scolaire de L'Amiante
Denise Houle, Commission scolaire du Long Sault
Lucie Lamarche, Commission scolaire catholique de Sherbrooke
Diane Robitaille, Commission scolaire de L'Amiante
- Conception et préparation : Marie-Paule Dumas, consultante pour le dossier ISP, Direction de la formation générale des adultes
- Secrétariat et mise en pages : Brenda A. Poitras, Dumas et Therrien, associés inc.
- Soutien à la publication et à la diffusion électroniques :
- Carole Lauzon-Bougie, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
François Matte, Commission scolaire des Bois-Francis
- Révision linguistique : Service des publications du ministère de l'Éducation
- Responsables de la production : Diane Grimard, responsable du dossier SIS, Direction de la formation générale des adultes (jusqu'en 1999)
Francine Riopel, responsable du dossier ISP, Direction de la formation générale des adultes (depuis 2000)
- Coordination : Lino Mastriani, coordonnateur, Direction de la formation générale des adultes
- Direction : Alain Mercier, directeur, Direction de la formation générale des adultes

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	1
1 Vue d'ensemble des stages de l'ISP selon les deux étapes de formation	2
2 Suggestions d'utilisation des stages de l'étape 1	3
3 Suggestions d'utilisation des stages de l'étape 2	13
4 Besoins des adultes et positions d'employabilité du <i>trèfle chanceux</i> en rapport avec les stages de l'ISP	14

Avertissement :

La présente version du document Guide des stages de l'Intégration socioprofessionnelle tient compte des articles du Régime pédagogique de la formation générale des adultes, Décret 652-2000.

PRÉSENTATION

Le présent guide des stages comprend trois sections. La première, intitulée « Vue d'ensemble des stages de l'ISP selon les deux étapes de formation », permet de voir d'un coup d'œil les huit stages de l'ISP. La deuxième section, qui regroupe les points 2 et 3 de la table des matières, présente des suggestions d'utilisation des stages que certaines commissions scolaires ont expérimentées. Il est important de rappeler que ces renseignements sont fournis à titre indicatif; ils pourront faciliter la planification et l'organisation des stages prévus pour l'ISP. Enfin, la troisième section correspond au point 4 qui illustre les liens entre les besoins des adultes, les positions d'employabilité du *trèfle chanceux* et les stages de l'ISP.

1 VUE D'ENSEMBLE DES STAGES DE L'ISP SELON LES DEUX ÉTAPES DE FORMATION

ÉTAPE 1 Activités de formation et d'intégration socioprofessionnelle			ÉTAPE 2 Activités de formation relatives au processus d'intégration à l'emploi
Démarche de développement de l'employabilité	Acquisition et développement de compétences socioprofessionnelles	Acquisition et développement de compétences professionnelles particulières	Acquisition et développement de compétences concernant la régulation du processus d'intégration à l'emploi
1.1	1.2	1.3	2.1
<p>Volet 1.1.1 Environnement sociopoliticoéconomique (théorique) ISP-1002-3 Stage d'exploration de l'environnement</p> <p>Volet 1.1.2 Connaissance de soi sur le plan professionnel ISP-1006-1 Stage de validation du choix professionnel</p> <p>Volet 1.1.3 Lieux de recherche d'emploi ISP-1007-1 Stage d'exploration des lieux de recherche d'emploi</p> <p>Volet 1.1.4 Méthodes d'insertion ISP-1010-2 Stage d'utilisation des méthodes d'insertion professionnelle</p> <p>Volet 1.1.5 Environnement sociopoliticoéconomique (pratique)</p>	<p>Volet 1.2.1 Développement personnel</p> <p>Volet 1.2.2 Communication</p> <p>Volet 1.2.3 Travail d'équipe</p> <p>Volet 1.2.4 Développement cognitif</p> <p>Volet 1.2.5 Habitudes de travail</p> <p>Volet 1.2.6 Développement vocationnel ou professionnel</p> <p>Volet 1.2.7 Acquisition de compétences socioprofessionnelles ISP-1029-1 Stage d'acquisition des compétences socioprofessionnelles</p>	<p>Volet 1.3.1 Qualification professionnelle liée à l'exercice d'un métier non spécialisé ISP-P011-3 à ISP-P016-3 Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier non spécialisé</p> <p>Volet 1.3.2 Qualification professionnelle liée à l'exercice d'un métier semi-spécialisé ISP-3001-3 à ISP-3006-3 Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier semi-spécialisé</p>	<p>Volet 2.1.1 Soutien au placement ISP-1031-2 Stage de soutien au placement</p> <p>Volet 2.1.2 Maintien en emploi</p>

Volet 1.1.1 Environnement sociopoliticoéconomique (théorique)				
OBJECTIF TERMINAL DU VOLET 1.1.1 Comprendre l'incidence de l'environnement sociopoliticoéconomique sur sa propre personne et sur sa démarche d'insertion ou de réinsertion professionnelle. OBJECTIFS PARTICULIERS DU VOLET 1.1.1 Comprendre la structure du marché du travail. Comprendre le système d'éducation. Connaître les conditions du marché du travail local et régional. Connaître les exigences du monde de l'emploi. Comprendre les lois qui régissent le travail.		ISP-1002-3 Stage d'exploration de l'environnement		
		Objectif opérationnel de premier niveau de situation Intention poursuivie Acquérir la compétence nécessaire pour se situer au regard des métiers explorés.		
		Précisions <ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des changements de perception qu'entraîne sa démarche. • Se familiariser avec le marché du travail. • Se familiariser avec différents métiers et différents milieux de travail. • Préciser son intérêt pour certains milieux de travail. 		
Objectif opérationnel de second niveau Aucun				
Effectifs	Organisation pédagogique	Gestion administrative	Expertise développée par les commissions scolaires	Suggestions d'activités d'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> • Toute personne inscrite aux cours de l'ISP qui est à la position E. 	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier la tenue de ce stage en prévoyant une journée ou une demi-journée au moins par semaine, dès la première semaine. • Prévoir des outils pédagogiques pour rassembler les données de l'exploration des élèves de l'environnement sociopoliticoéconomique (ESPE). • Pour la tenue de ce stage, mettre l'accent sur les trois premiers énoncés des précisions du cours, puisqu'il y a des objectifs particuliers du volet 1.1.1 qui seront aussi compris dans le volet 1.1.5. Ces objectifs sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> - comprendre la structure du marché du travail et ses exigences; - comprendre le système d'éducation et les lois qui régissent le travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une organisation suffisamment souple pour autoriser les activités à l'extérieur du centre d'éducation des adultes avec des horaires différents pour chaque élève. • Prévoir un soutien technique pour faciliter les visites d'entreprises (les élèves peuvent se présenter le matin même pour régler certains aspects de la préparation de leur visite qui peut se dérouler durant l'après-midi). 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une démarche d'exploration progressive et stimuler l'élève à vouloir en connaître plus. • Planifier pour les élèves auparavant en chômage de longue durée ainsi que pour les personnes effectuant les premières étapes d'insertion des activités apprivoisant le marché du travail. • Utiliser un questionnaire pour l'entrevue exploratoire avec des travailleurs et des travailleuses (Commission scolaire catholique de Sherbrooke). • Le stage peut aussi se concrétiser sous la forme d'une entrevue exploratoire auprès de personnes occupant des métiers intéressant les élèves. 	Première activité : <ul style="list-style-type: none"> • Marcher dans son quartier et inventorier les entreprises; • Vérifier les offres d'emploi qui peuvent être annoncées en utilisant les outils disponibles (guichet, journaux, en plus de l'affichage de postes sur les lieux mêmes de l'entreprise, etc.). Deuxième activité : <ul style="list-style-type: none"> • Marcher dans un quartier industriel et faire l'inventaire des entreprises et supposer des catégories d'emploi s'y trouvant; • Conserver les inventaires d'entreprises faits par les élèves. Ceux-ci et celles-ci sentiront que leur travail peut servir aux autres. Cela constitue aussi un bon répertoire des entreprises d'une municipalité donnée. Troisième activité : <ul style="list-style-type: none"> • Visiter les entreprises, poser quelques questions, etc. Quatrième activité : <ul style="list-style-type: none"> • Dans certains cas, prendre rendez-vous pour visiter des entreprises, rencontrer des employeurs et des membres du personnel. Cinquième activité : <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de donner de la rétroaction sur ces activités en groupe.

**Volet 1.1.2
Connaissance de soi sur le plan professionnel**

<p>OBJECTIF TERMINAL DU VOLET 1.1.2</p> <p>Faire un choix d'ordre professionnel en tenant compte de ses caractéristiques personnelles et des facteurs de réalité.</p> <p>OBJECTIFS PARTICULIERS DU VOLET 1.1.2</p> <p>Se connaître comme travailleur. Préciser sa vision du travail et le rôle de celui-ci dans sa propre vie. Faire le bilan de ses champs d'intérêt, de ses capacités, de ses valeurs, de ses expériences et de sa formation.</p>		<p>ISP-1006-1 Stage de validation du choix professionnel</p>		
		<p>Objectif opérationnel de premier niveau de situation</p> <p>Intention poursuivie</p> <p>Acquérir la compétence nécessaire pour se situer au regard de son choix professionnel.</p> <p>Précisions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de la place qu'on occupe dans une entreprise. • Se familiariser avec le milieu de travail. • S'évaluer en tant que travailleur. 		
		<p>Objectif opérationnel de second niveau</p> <p>Aucun</p>		
Effectifs	Organisation pédagogique	Gestion administrative	Expertise développée par les commissions scolaires	Suggestions d'activités d'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> • Toute personne inscrite aux cours de l'ISP qui est prête à explorer un projet professionnel et qui a besoin de définir son choix professionnel¹. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir au moins une journée par semaine pour la tenue de ce stage ou deux demi-journées (par exemple, en même temps que le cours « Métiers et professions »). • Le stage se fait pendant que la dimension du « soi » est traitée. • Prévoir des outils pour réunir les renseignements recherchés. • Outiller les élèves pour les appels téléphoniques ou les rencontres à effectuer avec les employeurs ou encore avec les travailleurs ou les travailleuses. • Fournir des bottins d'employeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réserver une journée par semaine pour ce stage. Prévoir l'accès au téléphone (en nombre suffisant et dans un lieu tranquille) pour faire les appels téléphoniques. • Certains élèves préfèrent se rendre directement dans un milieu de travail donné. Cette stratégie peut être expérimentée et évaluée selon leurs besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte que le stage peut aussi se concrétiser sous la forme d'une entrevue exploratoire auprès de personnes qui occupent des métiers intéressants les élèves. • Se rappeler que les métiers explorés doivent être accessibles pour l'élève, à court terme, à moins que celui-ci ou celle-ci ne prévoient, à cette étape-ci de la démarche, faire un retour aux études. • Utiliser le questionnaire disponible pour l'entrevue exploratoire avec des travailleurs et des travailleuses² (Commission scolaire catholique de Sherbrooke). • Se rappeler que ce stage peut aussi servir à confirmer le choix d'un métier semi-spécialisé dans une entreprise. • Discuter avec l'élève de la nécessité d'une expérience de travail dans les entreprises pour vérifier son choix professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrer les élèves qui se sentent peu aptes à faire des entrevues. • Organiser les rendez-vous, s'il le faut. L'entrevue doit être stimulante pour l'élève. Les élèves qui se sentent moins aptes peuvent, pour la première fois, le faire à deux³. • Encourager les efforts de ces élèves. • Explorer les résistances ou les empêchements de l'élève afin de l'aider. <p>Proposition de la Commission scolaire de L'Amiante :</p> <p>Première activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situer géographiquement la région de L'Amiante; • Inventorier les activités économiques des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. <p>Deuxième activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inviter une personne-ressource d'Emploi-Québec pour : <ul style="list-style-type: none"> - connaître les priorités de développement économique de la municipalité régionale de comté (MRC) de L'Amiante (s'assurer que la personne invitée mettra l'accent sur les emplois non spécialisés ou semi-spécialisés);

1. Programme Orientation : durée de six semaines, incluant une semaine de services d'entrée en formation (SEF) (CS de L'Amiante).

2. S'assurer de questionner l'élève sur ses perceptions personnelles quant au milieu et à la fonction de travail (CS du Long Sault).

3. S'assurer de questionner l'élève sur ses perceptions personnelles quant au milieu et à la fonction de travail (CS du Long Sault).

Volet 1.1.2
Connaissance de soi sur le plan professionnel (suite)

ISP-1006-1 Stage de validation du choix professionnel				
Effectifs	Organisation pédagogique	Gestion administrative	Expertise développée par les commissions scolaires	Suggestions d'activités d'apprentissage
	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir une personne-ressource disponible durant la semaine de stage pour assurer le suivi et pour accompagner les élèves qui n'ont pas trouvé de milieu de stage. 		<ul style="list-style-type: none"> Durant la demi-journée de préparation au stage, encourager la participation pour établir des liens. Favoriser l'échange de l'information obtenue lors des entrevues exploratoires. S'assurer que les métiers explorés correspondent à la démarche du projet personnel d'employabilité effectuée dans le contexte du cours « Bilan et choix professionnel ». 	<ul style="list-style-type: none"> relever les pénuries et les surplus d'emploi sur les plans local et régional pour autant qu'il y ait des métiers non spécialisés ou semi-spécialisés. <p>Troisième activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> À partir du métier choisi, établir une liste de personnes-ressources afin d'explorer ce métier dans un milieu de travail donné. <p>Quatrième activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Trouver un milieu de stage et y faire le stage. <p>Cinquième activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Au retour du stage, faire approuver son choix professionnel et établir son plan d'action.

**Volet 1.1.3
Lieux de recherche d'emploi**

<p>OBJECTIF TERMINAL DU VOLET 1.1.3</p> <p>Connaître la diversité des lieux de recherche d'emploi et les employeurs potentiels.</p> <p>OBJECTIFS PARTICULIERS DU VOLET 1.1.3</p> <p>Comprendre la variété et la diversité des lieux d'insertion professionnelle. Explorer des lieux habituels, non habituels ou parallèles de recherche d'emploi. Connaître des employeurs potentiels.</p>		<p>ISP-1007-1 Stage d'exploration des lieux de recherche d'emploi</p>		
		<p>Objectif opérationnel de premier niveau de situation</p> <p>Intention poursuivie</p> <p>Acquérir la compétence nécessaire pour se situer au regard des lieux de recherche d'emploi explorés.</p> <p>Précisions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des facteurs déterminants de l'environnement sociopoliticoéconomique. • Explorer les lieux directs et les lieux intermédiaires permettant de trouver des employeurs potentiels dans son champ de recherche d'emploi. • Reconnaître son affinité ou son manque d'affinité à l'égard des lieux visités. 		
		<p>Objectif opérationnel de second niveau</p> <p>Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :</p> <p>1. Avoir acquis la compétence visée pendant le cours d'exploration des lieux de recherche d'emploi.</p> <p>Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 (Accomplissement d'activités dans le but de trouver et d'explorer différents lieux de recherche d'emploi) :</p> <p>2. Repérer des renseignements dans des sources de référence. 3. Décrire les éléments à consigner au cours de l'exploration. 4. Se soucier de l'importance des attitudes au cours des prises de contacts.</p> <p>Avant d'entreprendre les activités de la phase 3 (Évaluation et précision de ses lieux de recherche d'emploi choisis) :</p> <p>5. Reconnaître les renseignements pertinents pouvant servir dans l'analyse.</p>		
Effectifs	Organisation pédagogique	Gestion administrative	Expertise développée par les commissions scolaires	Suggestions d'activités d'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> • Toute personne inscrite aux cours de l'ISP qui a un choix professionnel défini et qui est qualifiée ou prête à s'insérer sur le marché du travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir du temps de recherche des milieux et prévoir aussi deux jours consécutifs pour la tenue du stage. • Prévoir un encadrement du stage. • Prévoir une période de rétroaction en classe qui traitera des observations faites par chacun et chacune des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier et prévoir le transport en commun (soutien aux élèves). 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un guide de stage d'observation qui a été élaboré à l'intention des stagiaires et des employeurs (Commission scolaire catholique de Sherbrooke). 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer au ou à la stagiaire d'explorer différents milieux de travail en rapport avec son choix professionnel. • Se rappeler que l'élève doit profiter de ce stage pour mettre en évidence des pistes d'emploi possibles ou de stage de qualification professionnelle (volet 1.3.1). • À noter qu'il est important que l'élève, à cette étape-ci, n'offre pas tout de suite ses services. Cependant, il ou elle peut se servir de ses observations pour solliciter un stage ou un emploi, dans ce milieu de travail, au moment opportun.

**Volet 1.1.4
Méthodes d'insertion**

OBJECTIF TERMINAL DU VOLET 1.1.4		ISP-1010-2 Stage d'utilisation des méthodes d'insertion professionnelle		
Choisir des stratégies et développer des habiletés pour s'insérer sur le marché du travail.				
OBJECTIFS PARTICULIERS DU VOLET 1.1.4		Objectif opérationnel de premier niveau de comportement		
<p>Connaître différentes méthodes d'insertion sur le marché du travail et les habiletés qui leur sont liées. Choisir une méthode d'insertion correspondant à la fois à sa personnalité et au lieu de travail. Utiliser les différentes techniques liées à la méthode d'insertion professionnelle retenue. Comprendre ce qu'est la mise en marché de soi.</p>		<p>Comportement attendu</p> <p>Pour démontrer sa compétence, l'élève doit utiliser les méthodes d'insertion professionnelle à l'égard d'employeurs potentiels.</p> <p>Conditions d'évaluation</p> <p>À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des techniques de recherche dynamique d'emploi; - d'une liste d'employeurs potentiels. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des outils disponibles; - des outils personnalisés. 		
		<p>Objectif opérationnel de second niveau</p> <p>Avant d'entreprendre les activités :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Avoir mis au point des outils personnalisés de recherche d'emploi. 2. Avoir utilisé des techniques de recherche d'emploi. 3. Avoir utilisé des techniques de mise en marché de soi. 		
Effectifs	Organisation pédagogique	Gestion administrative	Expertise développée par les commissions scolaires	Suggestions d'activités d'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> • Toute personne inscrite aux cours de l'ISP qui a trouvé des lieux potentiels de stage et qui a défini son choix professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter les méthodes d'insertion personnelles. • Utiliser pour la recherche de stage des étapes 1.3 et 2.1. • Prévoir du temps pendant le stage pour adapter les méthodes d'insertion personnelles utilisées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une formation en alternance : <ul style="list-style-type: none"> - une demi-journée à l'extérieur du centre d'éducation des adultes (activités planifiées); - une demi-journée au centre d'éducation des adultes pendant au moins deux semaines ou selon les besoins individuels (revoir les activités à effectuer). 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le matériel pédagogique consignait les renseignements nécessaires pour déterminer et adapter les méthodes d'insertion mises en évidence (Commission scolaire catholique de Sherbrooke). 	<ul style="list-style-type: none"> • Alternier le temps de recherche et le temps de rétroaction en classe pour adapter les méthodes d'insertion. • Se rappeler que si on laisse de l'autonomie à chaque élève dans sa recherche d'un stage dès le début, cela peut être perçu par certains ou certaines comme un abandon. Dans quelques cas, les élèves reviennent parfois à la position E rapidement. De l'encadrement et un suivi individuel sont alors nécessaires et efficaces. • Un suivi régulier, voire quotidien, de l'élève avec une attitude de relation d'aide (encadrement particulier) peut aider dans certains cas.

Volet 1.2.7
Acquisition de compétences socioprofessionnelles

<p>OBJECTIF TERMINAL DU VOLET 1.2.7</p> <p>Acquérir et améliorer les compétences socioprofessionnelles directement liées au projet personnel d'intégration socioprofessionnelle.</p> <p>OBJECTIF PARTICULIER DU VOLET 1.2.7</p> <p>Participer activement à un stage visant l'acquisition de compétences socioprofessionnelles et adapté à son projet d'intégration socioprofessionnelle.</p>		<p>ISP-1029-1 Stage d'acquisition des compétences socioprofessionnelles</p>			
		<p>Objectif opérationnel de premier niveau de situation</p> <p>Intention poursuivie</p> <p>Acquérir la compétence nécessaire pour adopter des attitudes socioprofessionnelles en harmonie avec le milieu de travail.</p> <p>Précisions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître et expérimenter les attitudes socioprofessionnelles qui sont de mise dans le milieu de travail choisi. • Prendre conscience des exigences du marché du travail au regard des attitudes à adopter. • Évaluer la correspondance de ses attitudes avec les exigences du milieu de travail. 			
		<p>Objectif opérationnel de second niveau</p> <p>Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :</p> <p>Avoir participé aux cours concernant l'acquisition et le développement des compétences socioprofessionnelles (étape 1.2).</p>			
		<p>Effectifs</p> <p>• Toute personne inscrite aux cours de l'ISP qui a défini son choix de métier, des lieux de stage appropriés ainsi que des méthodes adaptées.</p>			<p>Organisation pédagogique</p> <p>• Effectuer ce stage au même moment que le stage de qualification professionnelle.</p>
		<p>Gestion administrative</p> <p>• Fusionner le stage d'acquisition des compétences professionnelles et les stages de qualification professionnelle pour augmenter l'efficacité de l'intégration professionnelle de l'élève.</p>	<p>Expertise développée par les commissions scolaires</p> <p>• À noter que la Commission scolaire catholique de Sherbrooke utilise une grille d'évaluation (profil comportemental) pour chaque élève en tant que travailleur ou travailleuse dans le cadre de ce stage.</p>	<p>Suggestions d'activités d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire préciser par l'élève ses objectifs en rapport avec le développement des compétences socioprofessionnelles. • Ce stage peut aussi se faire en début de formation dans une formule d'alternance stage-études pour les élèves à la première étape d'insertion par exemple, ou pour les élèves à la position D (étape 1.1). Cela signifie alors que l'objectif du stage est centré sur l'acquisition de compétences socioprofessionnelles de façon à travailler celles-ci à l'intérieur du groupe pour les cours de l'étape 1.1. 	

Volet 1.3.1
Qualification professionnelle liée à l'exercice d'un métier non spécialisé*

<p>OBJECTIF TERMINAL DU VOLET 1.3.1</p> <p>Assimiler les tâches liées à l'exercice d'un métier non spécialisé selon ce qu'il est spécifié par un milieu particulier.</p> <p>OBJECTIFS PARTICULIERS DU VOLET 1.3.1</p> <p>Connaître les tâches et les opérations liées à un métier non spécialisé selon ce qu'il est spécifié par un milieu particulier.</p> <p>Déterminer les compétences à acquérir et à développer liées à un métier non spécialisé selon ce qu'il est spécifié par un milieu particulier.</p> <p>Exécuter les tâches selon les critères de réussite liés à un métier non spécialisé selon ce qu'il est spécifié par un milieu particulier.</p>		<p>ISP-P011-3 à ISP-P016-3 Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier non spécialisé</p>		
		<p>Objectif opérationnel de premier niveau de comportement</p> <p>Comportement attendu</p> <p>Pour démontrer sa compétence, l'élève doit accomplir des tâches liées à l'exercice d'un métier non spécialisé selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.</p> <p>Conditions d'évaluation</p> <p>À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de directives précises; - de manuels de référence (au besoin). <p>À l'aide des outils et de l'équipement rattachés au métier en question.</p>		
		<p>Objectif opérationnel de second niveau</p> <p>Avant d'apprendre à planifier le travail :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire les étapes pour la planification du travail. 2. Évaluer le temps d'exécution des tâches. 		
Effectifs	Organisation pédagogique	Gestion administrative	Expertise développée par les commissions scolaires	Suggestions d'activités d'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> • Toute personne inscrite aux cours de l'ISP qui a fait son choix professionnel et qui se situe à la position A. 	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier le début des stages à une date fixe au cours de la formation. Toutefois, des élèves pourraient être prêts avant ou après cette date. • Se rappeler que tous les élèves ne trouvent pas un stage dans le délai prévu. Une forme d'assistance en groupe où un plan d'action est élaboré peut faciliter leur travail. Sinon, des entrevues individuelles pour assister l'élève dans sa recherche d'un stage sont nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir les modalités organisationnelles, les protocoles d'entente et la supervision des élèves avec les employeurs. • S'assurer de la présence des élèves. • Prévoir une assurance (responsabilité civile). Les élèves seront à l'extérieur du centre d'éducation des adultes pour leur stage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Se rappeler que la durée du stage peut varier selon les besoins des élèves. À noter qu'un stage trop long peut démotiver. Lorsque les objectifs sont atteints et qu'il n'y a aucune possibilité d'emploi, l'adulte pourrait se chercher un nouveau milieu avec cette fois-ci une possibilité d'emploi. Si cela se présente, l'élève peut accepter l'emploi et obtenir (si c'est possible) un suivi de la commission scolaire. • À noter que le stage devient donc une méthode d'insertion et a précisément pour objet l'intégration ainsi que l'acquisition et le développement de compétences socioprofessionnelles et professionnelles. • Utiliser un document de référence, si c'est possible, à l'intention des personnes suivantes : stagiaire, conseiller ou conseillère, superviseur ou superviseuse et employeur en rapport avec le stage de qualification professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • La conclusion du contrat de stage se fait en présence des personnes suivantes : stagiaire, superviseur ou superviseuse dans le milieu de travail, employeur et enseignant ou enseignante. • Se rappeler que les objectifs et les tâches doivent être clairement décrits. • Définir préalablement les compétences attendues de chaque élève en fonction des besoins de l'employeur.

* Il est important de noter que des stages peuvent être organisés en vue d'obtenir une attestation officielle. Un document d'information sur les métiers non spécialisés présentant les modalités à cet égard est disponible dans les commissions scolaires.

Volet 1.3.1
Qualification professionnelle liée à l'exercice d'un métier non spécialisé* (suite)

	<p>ISP-P011-3 à ISP-P016-3 Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier non spécialisé</p> <p>Objectif opérationnel de second niveau (suite)</p> <p>Avant d'apprendre à appliquer les règles de santé et de sécurité au travail propres au métier en question :</p> <p>3. Décrire les risques d'accidents relatifs à l'exercice du métier en question.</p> <p>Avant d'apprendre à utiliser les outils et l'équipement :</p> <p>4. Connaître et nommer les outils et les éléments de l'équipement utilisés.</p> <p>Avant d'apprendre à exécuter les tâches :</p> <p>5. Décrire les techniques et les méthodes utilisées au regard de chacune des tâches.</p> <p>Avant d'apprendre à évaluer son travail :</p> <p>6. Énumérer les critères de qualité relatifs à l'exécution du travail et au produit fini.</p> <p>Avant d'apprendre à remettre les lieux de travail en ordre :</p> <p>7. Énumérer les étapes et les principaux éléments d'un entretien régulier.</p> <p>8. Décrire les critères relatifs à l'ordre des lieux de travail.</p>
--	---

Effectifs	Organisation pédagogique	Gestion administrative	Expertise développée par les commissions scolaires	Suggestions d'activités d'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> Toute personne inscrite aux cours de l'ISP qui a fait son choix professionnel et qui se situe à la position A. 	<ul style="list-style-type: none"> Se rappeler que la supervision des stages est importante et doit se faire la plupart du temps dans le milieu de travail et de façon hebdomadaire. Noter que la supervision doit permettre de faciliter l'atteinte des objectifs de l'élève et l'aider à être conscient ou consciente de son pouvoir par rapport à la situation. Planifier des moments d'évaluation officielle avec l'employeur. Offrir du soutien aux autres élèves ou encore à l'employeur (visites d'entreprises). Vérifier que les compétences à acquérir et à développer et les tâches à exécuter dans le contrat de stage l'ont été. L'enseignant ou l'enseignante doit s'assurer de la conformité entre le contrat et les tâches exécutées. Prévoir une période de rétroaction (chaque semaine ou toutes les deux semaines, selon les besoins du groupe). 		<ul style="list-style-type: none"> Prévoir une méthode de supervision. Organiser une évaluation à la mi-stage et une autre à la fin du stage. 	<ul style="list-style-type: none"> Se rappeler que la supervision auprès de l'employeur est parfois nécessaire. Cette personne ne sait pas toujours comment donner une rétroaction à l'élève si bien que l'élève ne connaît pas clairement l'évaluation faite au regard de son travail. Parfois, l'employeur abuse de cette main-d'œuvre. On doit vérifier la qualité de l'encadrement du milieu, la satisfaction de l'élève et les réelles possibilités d'emploi.

* Il est important de noter que des stages peuvent être organisés en vue d'obtenir une attestation officielle. Un document d'information sur les métiers non spécialisés présentant les modalités à cet égard est disponible dans les commissions scolaires.

Volet 1.3.2
Qualification professionnelle liée à l'exercice d'un métier semi-spécialisé*

<p>OBJECTIF TERMINAL DU VOLET 1.3.2</p> <p>Assimiler les tâches liées à l'exercice d'un métier semi-spécialisé selon ce qu'il est spécifié par un milieu particulier.</p> <p>OBJECTIFS PARTICULIERS DU VOLET 1.3.2</p> <p>Connaître les tâches et les opérations liées à un métier semi-spécialisé selon ce qu'il est spécifié par un milieu particulier.</p> <p>Déterminer les compétences à acquérir et à développer liées à un métier semi-spécialisé selon ce qu'il est spécifié par un milieu particulier.</p> <p>Exécuter les tâches selon les critères de réussite liés au métier semi-spécialisé selon ce qu'il est spécifié par un milieu particulier.</p>		<p>ISP-3001-3 à ISP-3006-3 Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier semi-spécialisé</p>		
		<p>Objectif opérationnel de premier niveau de comportement</p> <p>Comportement attendu</p> <p>Pour démontrer sa compétence, l'élève doit accomplir des tâches liées à l'exercice d'un métier semi-spécialisé selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.</p> <p>Conditions d'évaluation</p> <p>À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de directives précises; - de manuels de référence (au besoin). <p>À l'aide des outils et de l'équipement rattachés au métier en question.</p>		
		<p>Objectif opérationnel de second niveau de situation</p> <p>Avant d'apprendre à planifier le travail :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire les étapes pour la planification du travail. 2. Évaluer le temps d'exécution des tâches. 		
Effectifs	Organisation pédagogique	Gestion administrative	Expertise développée par les commissions scolaires	Suggestions d'activités d'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> • Toute personne inscrite aux cours de l'ISP qui a fait son choix professionnel et qui se situe à la position A. 	<ul style="list-style-type: none"> • Noter que le début des stages devrait être à une date fixe au cours de la formation. Toutefois, des élèves pourraient être prêts avant ou après cette date. • Se rappeler que tous les élèves ne trouvent pas un stage dans le délai prévu. Une forme d'assistance en groupe où un plan d'action est élaboré peut faciliter leur travail. Sinon, des entrevues individuelles pour assister l'élève dans sa recherche d'un stage sont nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir les modalités organisationnelles, les protocoles d'entente et la supervision des stagiaires avec les employeurs. • S'assurer de la présence des élèves. • Prévoir une assurance (responsabilité civile). Les stagiaires seront à l'extérieur du centre d'éducation des adultes pour leur stage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Se rappeler que la durée du stage peut varier selon les besoins des adultes. À noter qu'un stage trop long peut démotiver. Lorsque les objectifs sont atteints et qu'il n'y a aucune possibilité d'emploi, l'adulte pourrait se chercher un nouveau milieu avec cette fois-ci une possibilité d'emploi. • À noter que le stage devient donc une méthode d'insertion et a précisément pour objet l'intégration ainsi que l'acquisition et le développement de compétences socioprofessionnelles et professionnelles. • Utiliser un document de référence, si c'est possible, à l'intention des personnes suivantes : stagiaire, conseiller ou conseillère, superviseur ou superviseuse et employeur en rapport avec le stage de qualification professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Se rappeler que la conclusion du contrat de stage se fait en présence des personnes suivantes : stagiaire, employeur, superviseur ou superviseuse dans le milieu de travail et enseignant ou enseignante. • Se rappeler que les objectifs et les tâches doivent être clairement décrits. • Définir préalablement les compétences attendues des élèves en fonction des besoins de l'employeur.

* Il est important de noter que des stages peuvent être organisés en vue d'obtenir une attestation officielle. Un document d'information sur le Volet 2-Adulte, présentant les modalités à cet égard, est disponible dans les commissions scolaires.

Volet 1.3.2
Qualification professionnelle liée à l'exercice d'un métier semi-spécialisé* (suite)

ISP-3001-3 à ISP-3006-3 Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier semi-spécialisé				
Objectif opérationnel de second niveau (suite)				
Avant d'apprendre à appliquer les règles de santé et de sécurité au travail propres au métier en question :				
3. Décrire les risques d'accidents relatifs à l'exercice du métier en question.				
Avant d'apprendre à utiliser les outils et l'équipement :				
4. Connaître et nommer les outils et les éléments de l'équipement utilisés.				
Avant d'apprendre à exécuter les tâches :				
5. Décrire les techniques et les méthodes utilisées au regard de chacune des tâches.				
Avant d'apprendre à évaluer son travail :				
6. Énumérer les critères de qualité relatifs à l'exécution du travail et au produit fini.				
Avant d'apprendre à remettre les lieux de travail en ordre :				
7. Énumérer les étapes et les principaux éléments d'un entretien régulier.				
8. Décrire les critères relatifs à l'ordre des lieux de travail.				
Effectifs	Organisation pédagogique	Gestion administrative	Expertise développée par les commissions scolaires	Suggestions d'activités d'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> Toute population inscrite aux cours de l'ISP qui a fait son choix professionnel et qui se situe à la position A. 	<ul style="list-style-type: none"> Se rappeler que la supervision des stages est importante et doit se faire la plupart du temps dans le milieu de travail et de façon hebdomadaire. Noter que la supervision doit permettre de faciliter l'atteinte des objectifs de l'élève et l'aider à être conscient ou consciente de son pouvoir par rapport à la situation. Planifier des moments d'évaluation officielle avec l'employeur. Offrir un soutien aux autres élèves ou encore à l'employeur (visites d'entreprises). Vérifier que les compétences à acquérir et à développer et les tâches à exécuter dans le contrat de stage l'ont été. L'enseignant ou l'enseignante doit s'assurer de la conformité entre le contrat et les tâches exécutées. Prévoir une période de rétroaction en groupe (chaque semaine ou toutes les deux semaines selon les besoins du groupe). 		<ul style="list-style-type: none"> Prévoir une méthode de supervision. Organiser une évaluation à la mi-stage et une autre à la fin du stage. 	<ul style="list-style-type: none"> Se rappeler que la supervision auprès de l'employeur est parfois nécessaire. Cette personne ne sait pas toujours comment donner une rétroaction à l'élève si bien que l'élève ne connaît pas clairement l'évaluation faite au regard de son travail. Parfois, l'employeur abuse de cette main-d'œuvre. On doit vérifier la qualité de l'encadrement du milieu, la satisfaction de l'élève et les réelles possibilités d'emploi.

* Il est important de noter que des stages peuvent être organisés en vue d'obtenir une attestation officielle. Un document d'information sur le Volet 2-Adulte, présentant les modalités à cet égard, est disponible dans les commissions scolaires.

Volet 2.1.1 Soutien au placement				
OBJECTIF TERMINAL DU VOLET 2.1.1 Réajuster le processus de recherche d'emploi. OBJECTIFS PARTICULIERS DU VOLET 2.1.1 Éliminer les effets négatifs liés à une recherche d'emploi infructueuse. Fournir une rétroaction sur les lieux de recherche d'emploi. Fournir une rétroaction sur des méthodes de recherche d'emploi. Adapter le plan d'action. Mettre à jour les outils de recherche d'emploi.		ISP-1031-2 Stage de soutien au placement		
		Objectif opérationnel de premier niveau de comportement Comportement attendu Pour démontrer sa compétence, l'élève doit effectuer des recherches d'emploi dans un certain nombre de lieux potentiels d'embauche, selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent. Conditions d'évaluation À partir : <ul style="list-style-type: none"> - des outils de recherche d'emploi; - des listes d'employeurs établies à l'échelle locale et à l'échelle régionale. À l'aide des techniques de recherche d'emploi.		
		Objectif opérationnel de second niveau de situation Avant d'apprendre à inventorier des lieux d'embauche potentiels : <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître les secteurs d'activité sur le plan local et sur le plan régional. 2. Avoir visité un bon nombre de lieux de travail. Avant d'apprendre à faire des démarches auprès des employeurs potentiels : <ol style="list-style-type: none"> 3. Avoir mis à jour ses outils de recherche d'emploi. 4. Savoir mettre en application des techniques de recherche d'emploi. Avant d'apprendre à participer à des entrevues d'emploi : <ol style="list-style-type: none"> 5. Mettre en application les méthodes d'entrevue. Avant d'apprendre à établir une convention d'embauche : <ol style="list-style-type: none"> 6. Connaître ses besoins personnels. 		
Effectifs	Organisation pédagogique	Gestion administrative	Expertise développée par les commissions scolaires	Suggestions d'activités d'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> • Toute personne inscrite aux cours de l'ISP qui a besoin d'un soutien particulier et qui se situe idéalement à la position A. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser ce stage comme une méthode d'insertion dans un lieu d'emploi. • Offrir ce stage à un employeur qui a un besoin réel de main-d'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Se rappeler que ce stage est très difficile à organiser à cause des rapport élèves-enseignant ou enseignante. • Inscription individuelle : le suivi de chaque élève s'ajoute à la tâche ordinaire de la personne-ressource. 	<ul style="list-style-type: none"> • À noter que ce cours de soutien au placement est prévu au même moment que le stage de soutien au placement. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que le choix professionnel est confirmé.

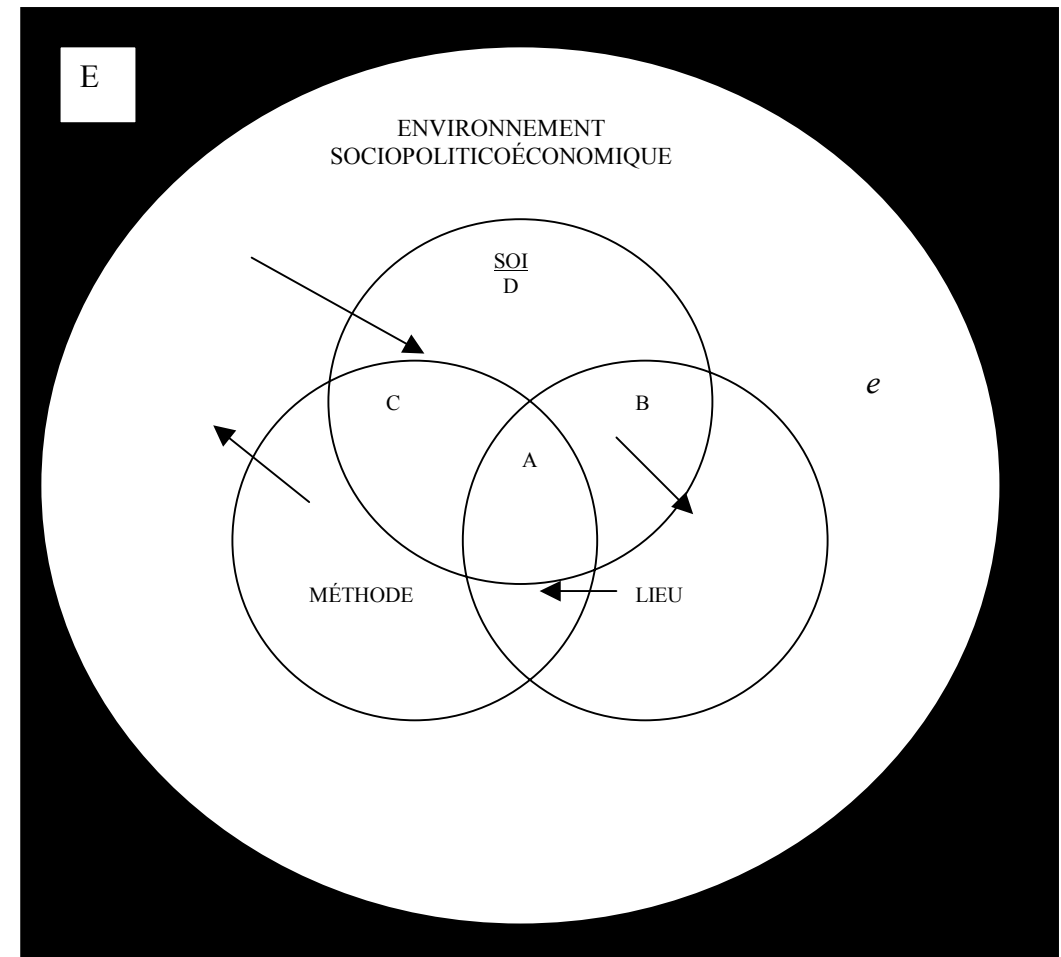
4 BESOINS DES ADULTES ET POSITIONS D'EMPLOYABILITÉ DU *TRÈFLE CHANCEUX* EN RAPPORT AVEC LES STAGES DE L'ISP

Dans le but de faciliter votre planification pédagogique pour le choix de stages appropriés aux besoins des adultes, nous rappelons d'abord le *trèfle chanceux* et vous présentons les différentes positions d'employabilité⁴.

Nous avons par la suite identifié (aux pages 15 à 19), à partir d'expériences andragogiques auprès de groupes d'élèves inscrits aux cours de l'ISP, les positions du *trèfle chanceux* et nous vous suggérons une liste de stages de l'ISP pour répondre aux besoins des adultes.

Les différentes positions d'employabilité sont les suivantes :

- A : La personne se connaît bien comme travailleur potentiel, elle a défini un « lieu » de recherche et elle sait quelle « méthode » utiliser. Elle est prête à interagir avec l'environnement et à s'y intégrer.
 - B : La personne est presque prête : elle se connaît bien, elle sait où chercher un emploi, mais elle n'a pas trouvé sa « méthode » de recherche d'emploi pour réussir son insertion.
 - C : La personne est moins prête : elle se connaît bien, mais, comme elle ne sait pas où se diriger, sa « méthode » ne peut pas être efficace.
 - D : La personne est peu prête, car elle ne maîtrise que la dimension du « soi ».
 - E : La personne n'est pas prête ou il s'agit d'un chômeur de longue durée. Cette personne ne se perçoit pas comme travailleur potentiel; elle est donc à l'extérieur de l'espace vocationnel, insensible aux thématiques que représentent l'école ou le travail.
- e : Représente une position intermédiaire.



4. Ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, *Programme d'études de l'ISP*, janvier 2001, p.7.

Position E : Toute personne considérée comme peu disposée au travail parce qu'elle ne se perçoit pas comme travailleur potentiel ou travailleuse potentielle et, de ce fait, n'a pas de projet d'emploi clair lié avec son environnement sociopoliticoéconomique, ni d'endroit où exploiter ses atouts et qui, **en conséquence, adopte des méthodes de recherche d'emploi inappropriées.**

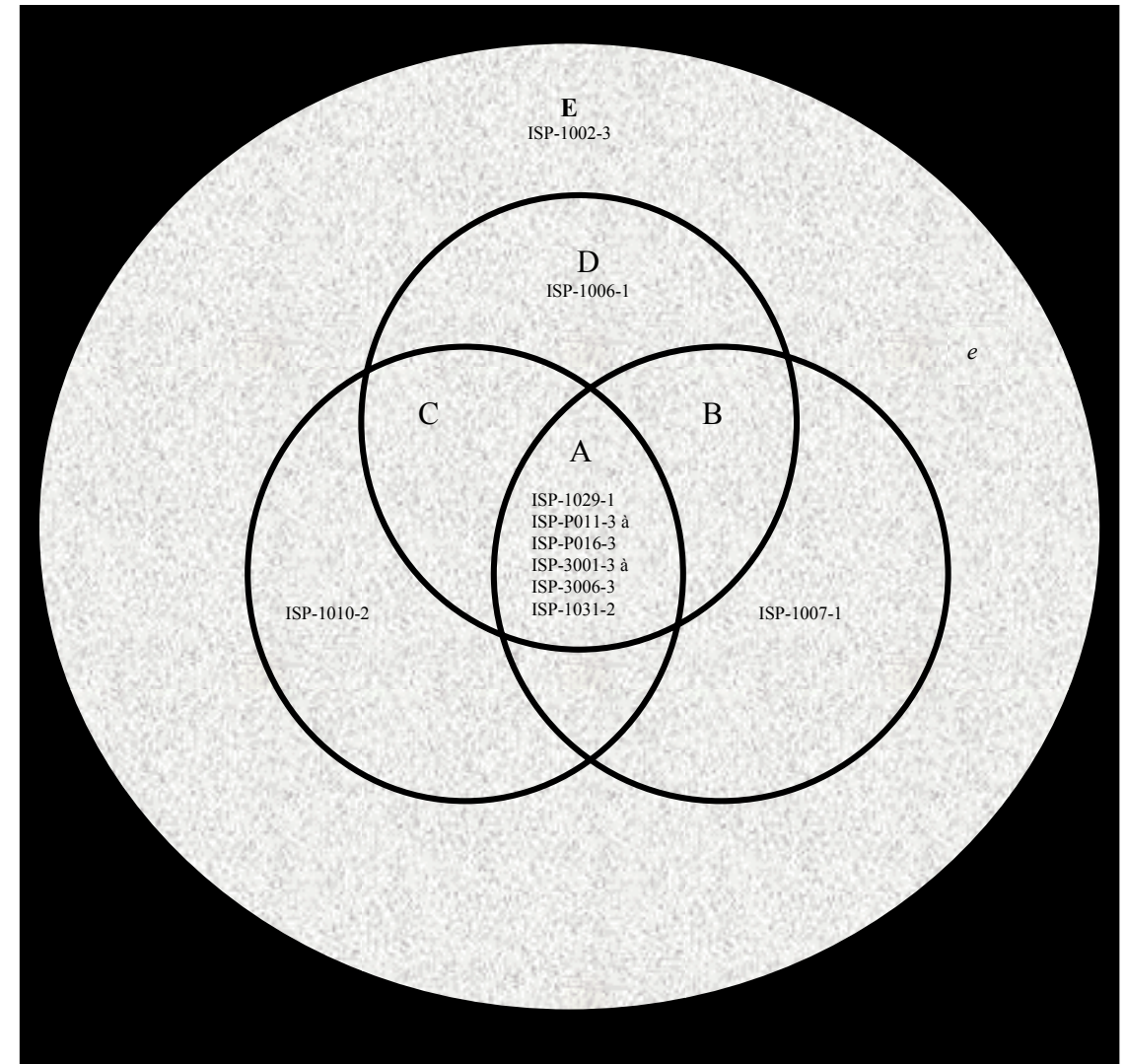
Cette personne a besoin :

- d'explorer l'environnement;
- de valider son choix professionnel;
- d'explorer les lieux de recherche d'un emploi;
- d'utiliser les méthodes d'insertion;
- d'acquérir des compétences socioprofessionnelles;
- de se qualifier pour un métier non spécialisé ou semi-spécialisé;
- d'être soutenue dans sa démarche d'intégration socioprofessionnelle et dans sa recherche d'un emploi (selon le cas).

Nous vous suggérons les stages suivants (les sections en grisé de la figure 1) :

- ISP-1002-3 : Stage d'exploration de l'environnement;
- ISP-1006-1 : Stage de validation du choix professionnel;
- ISP-1007-1 : Stage d'exploration des lieux de recherche d'emploi;
- ISP-1010-2 : Stage d'utilisation des méthodes d'insertion professionnelle;
- ISP-1029-1 : Stage d'acquisition des compétences socioprofessionnelles;
- ISP-P011-3 à ISP-P016-3 : Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier non spécialisé; ou
- ISP-3001-3 à ISP-3006-3 : Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier semi-spécialisé;
- ISP-1031-2 : Stage de soutien au placement (au besoin).

Figure 1



Position D : Toute personne qui comprend suffisamment l'environnement sociopoliticoéconomique et s'y projette, mais qui n'a pas de projet d'emploi clair et défini, donc qui ne connaît pas les lieux possibles d'insertion ni la méthode adaptée.

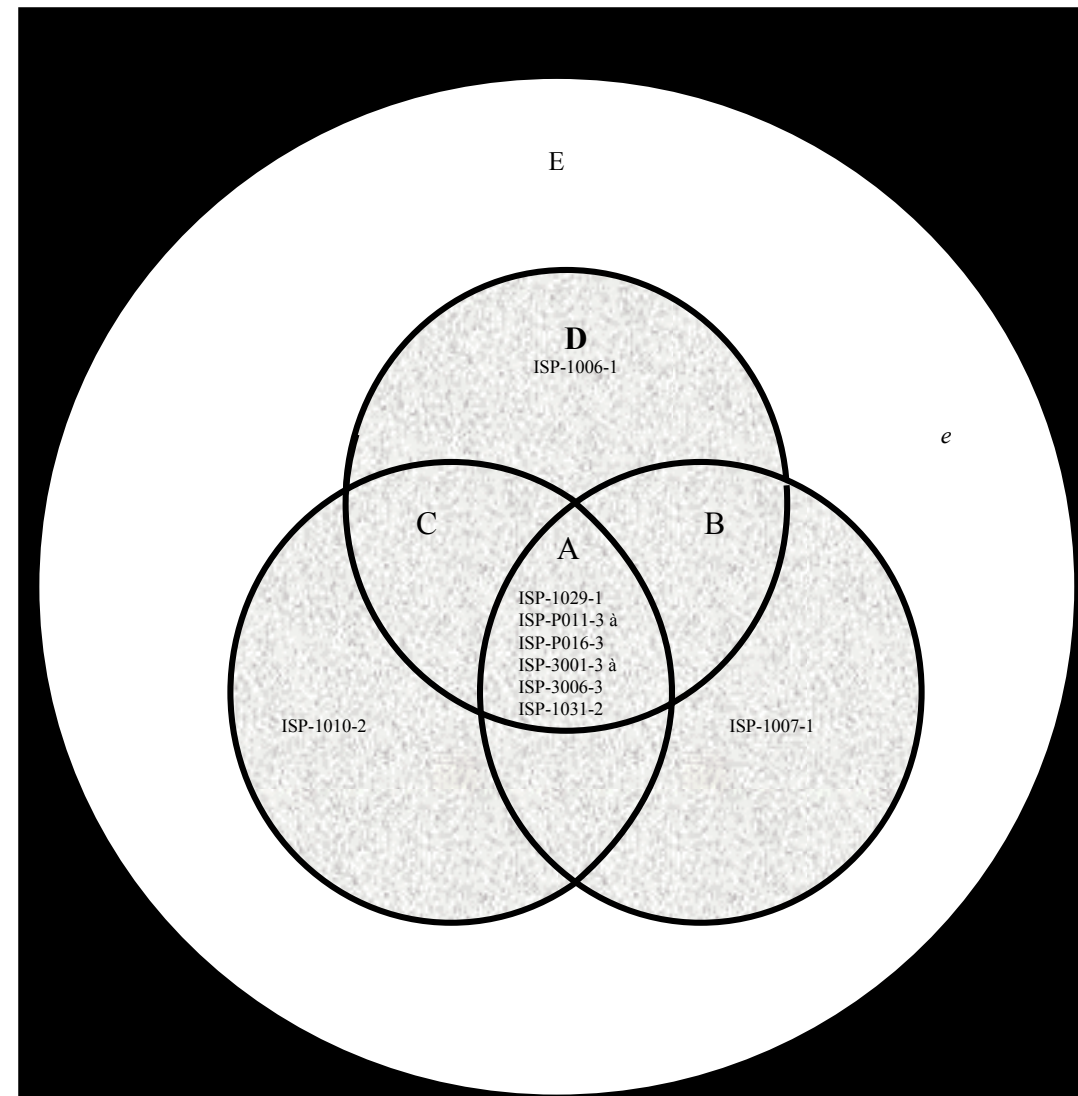
Cette personne a besoin :

- de préciser son choix professionnel;
- d'explorer les lieux de recherche d'un emploi;
- d'utiliser les méthodes d'insertion;
- d'acquérir des compétences socioprofessionnelles;
- de se qualifier pour un métier non spécialisé ou semi-spécialisé;
- d'être soutenue dans sa démarche d'intégration socioprofessionnelle et dans sa recherche d'un emploi (selon le cas).

Nous vous suggérons les stages suivants (les sections en grisé de la figure 2) :

- ISP-1006-1 : Stage de validation du choix professionnel;
- ISP-1007-1 : Stage d'exploration des lieux de recherche d'emploi;
- ISP-1010-2 : Stage d'utilisation des méthodes d'insertion professionnelle;
- ISP-1029-1 : Stage d'acquisition des compétences socioprofessionnelles;
- ISP-P011-3 à ISP-P016-3 : Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier non spécialisé; ou
- ISP-3001-3 à ISP-3006-3 : Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier semi-spécialisé;
- ISP-1031-2 : Stage de soutien au placement (au besoin).

Figure 2



Position C : Toute personne qui a un projet d'emploi clair et défini en rapport avec la réalité de l'environnement sociopoliticoéconomique du moment, mais qui n'a pas de lieux précis ou intermédiaires pour réaliser son projet, ce qui exige évidemment de sa part qu'elle adapte sa méthode.

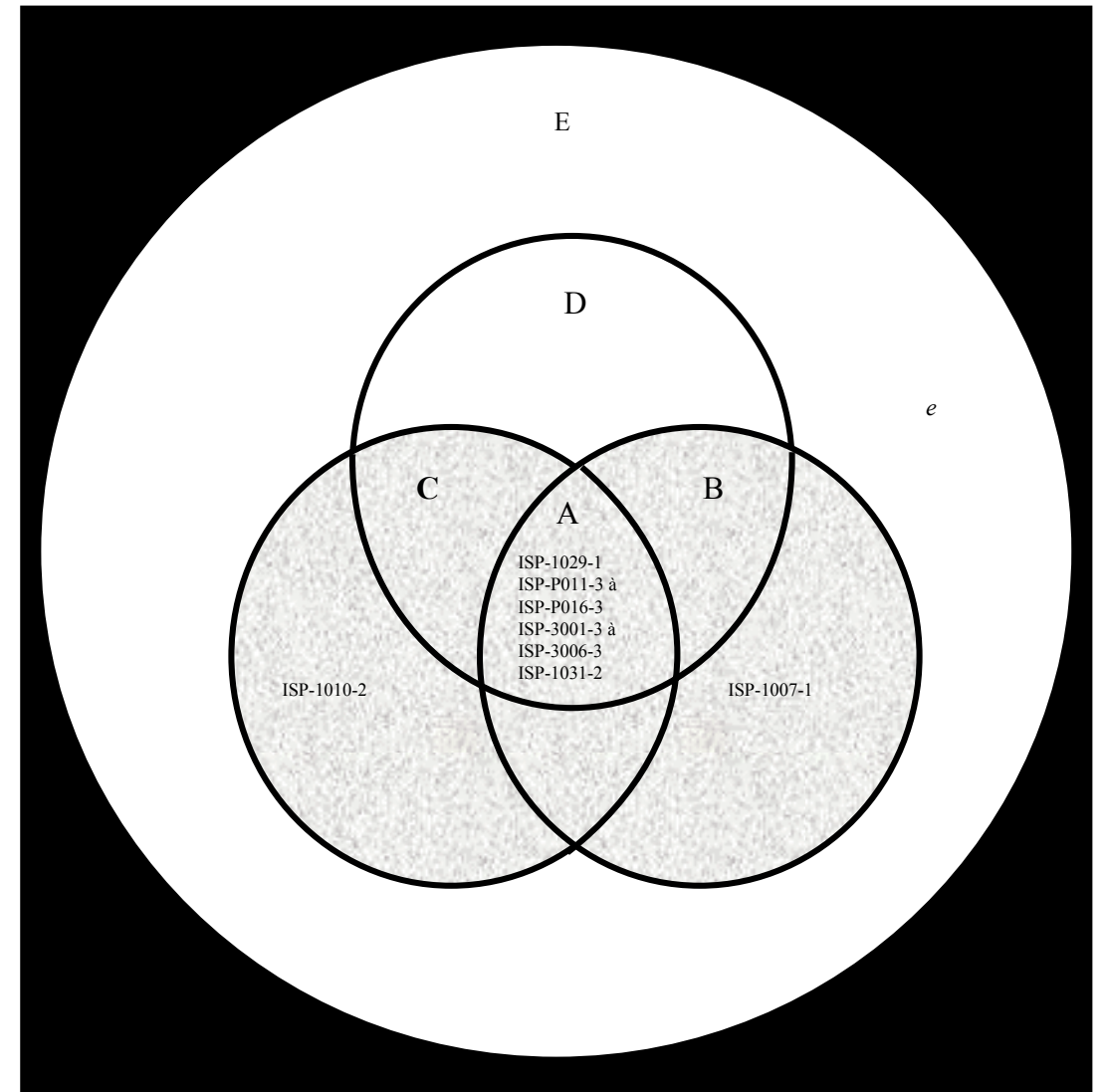
Cette personne a besoin :

- d'explorer les lieux de recherche d'un emploi;
- d'utiliser les méthodes d'insertion;
- d'acquérir des compétences socioprofessionnelles;
- de se qualifier pour un métier non spécialisé ou semi-spécialisé;
- d'être soutenue dans sa démarche d'intégration socioprofessionnelle et dans sa recherche d'un emploi (selon le cas).

Nous vous suggérons les stages suivants (les sections en grisé de la figure 3) :

- ISP-1007-1 : Stage d'exploration des lieux de recherche d'emploi;
- ISP-1010-2 : Stage d'utilisation des méthodes d'insertion professionnelle;
- ISP-1029-1 : Stage d'acquisition des compétences socioprofessionnelles;
- ISP-P011-3 à ISP-P016-3 : Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier non spécialisé; ou
- ISP-3001-3 à ISP-3006-3 : Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier semi-spécialisé;
- ISP-1031-2 : Stage de soutien au placement (au besoin).

Figure 3



Position B : Toute personne qui a un projet d'emploi clair et défini en rapport avec la réalité de l'environnement sociopoliticoéconomique et qui connaît les lieux directs ou intermédiaires pour exploiter son projet, mais qui ne possède pas la méthode appropriée pour faire son insertion.

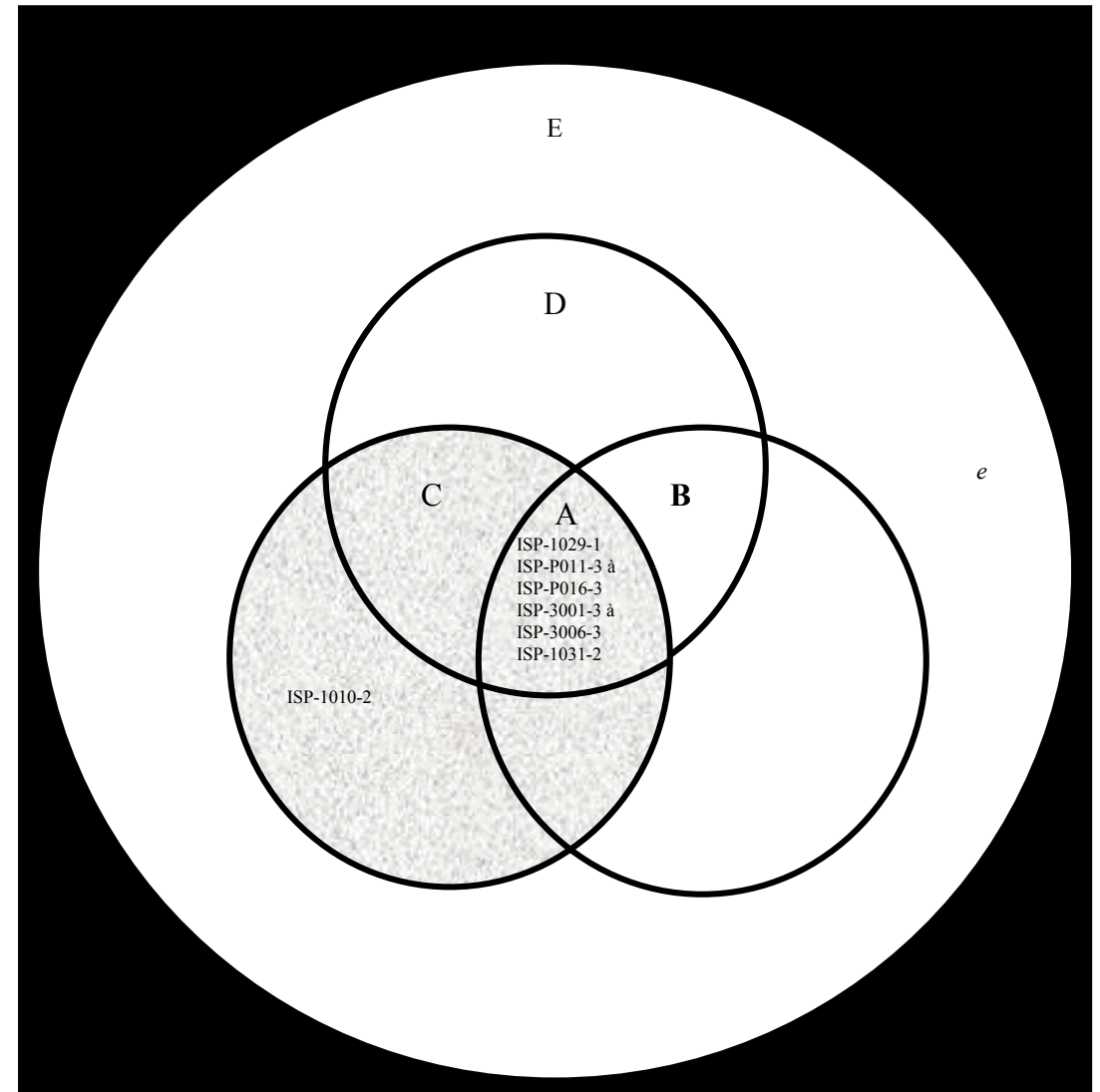
Cette personne a besoin :

- d'utiliser les méthodes d'insertion;
- d'acquérir des compétences socioprofessionnelles;
- de se qualifier pour un métier non spécialisé ou semi-spécialisé;
- d'être soutenue dans sa démarche d'intégration socioprofessionnelle et dans sa recherche d'un emploi (selon le cas).

Nous vous suggérons les stages suivants (les sections en grisé de la figure 4) :

- ISP-1010-2 : Stage d'utilisation des méthodes d'insertion professionnelle;
- ISP-1029-1 : Stage d'acquisition des compétences socioprofessionnelles;
- ISP-P011-3 à ISP-P016-3 : Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier non spécialisé; ou
- ISP-3001-3 à ISP-3006-3 : Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier semi-spécialisé;
- ISP-1031-2 : Stage de soutien au placement (au besoin).

Figure 4



Position A : Toute personne qui a un projet d'emploi clair et défini et une méthode adaptée au lieu, à elle-même et à l'environnement sociopoliticoéconomique.

Cette personne a besoin :

- de se qualifier pour un métier non spécialisé ou semi-spécialisé;
- d'être soutenue dans sa démarche d'intégration socioprofessionnelle et dans sa recherche d'un emploi (selon le cas).

Nous vous suggérons les stages suivants (la section en grisé de la figure 5) :

- ISP-1029-1 : Stage d'acquisition des compétences socioprofessionnelles;
- ISP-P011-3 à ISP-P016-3 : Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier non spécialisé; ou
- ISP-3001-3 à ISP-3006-3 : Stage de qualification professionnelle lié à l'exercice d'un métier semi-spécialisé;
- ISP-1031-2 : Stage de soutien au placement (au besoin).

Figure 5

